

Le PRÉSIDENT: Il me semble qu'on devrait aborder cela lors de l'étude des crédits de l'Aviation.

M. PEARKES: Je le pense moi aussi.

M. PAYNE: Il y a quelques mois, une foule de jeunes gens de toutes les régions du pays effectuaient des expériences avec des fusées. On y a mis fin à cause du programme de balistique du ministère de la Défense nationale. Voilà qui est tout à fait négatif. Le ministère a-t-il mis au point quelque projet pour permettre à ces jeunes gens de monter des fusées avec plus de succès que n'en ont eu les Etats-Unis?

M. PEARKES: Nous n'avons aucun programme de ce genre.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, je vous propose d'étudier ces articles maintenant afin que vos questions se suivent logiquement, ce qui me paraît extrêmement souhaitable. Puisque nous en avons terminé avec les problèmes d'ordre général, nous pourrions procéder avec plus d'ordre à la discussion des sujets à l'étude. Je vous prie donc de vous porter à la page 308. Nous étudions actuellement le crédit 220, "Services de défense". Abordons premièrement les questions relatives à l'administration ministérielle. Vous conservez évidemment le droit de revenir aux problèmes d'ensemble, mais nous préférons suivre ce programme. Avez-vous des précisions à demander à propos du titre "administration ministérielle", page 308?

M. PEARSON: M. le ministre peut-il nous dire pourquoi on a retranché le crédit relatif au directeur du Bureau des actualités.

M. PEARKES: Le Bureau des actualités est supprimé. Nous n'en voyions pas l'utilité; nous avons pensé que la formation du personnel incombait aux officiers de chaque unité. Ils ont à leur disposition tout ce qu'il faut pour se tenir au courant de l'actualité. Au cours de tous les stages d'entraînement, des périodes de temps sont réservées à des instructions sur l'actualité, données par les officiers en général ou par des officiers expressément désignés; le Bureau des actualités ne nous a donc pas semblé absolument nécessaire à un moment où nous devons tenir compte d'un ordre de priorité, où les choses les plus importantes doivent passer les premières.

Vous vous souvenez, sans doute, que le Bureau des actualités a été mis sur pied au temps de la guerre de Corée; il s'agissait surtout de faire connaître au personnel militaire les circonstances qui avait entraîné la décision politique d'intervenir en Corée, ainsi que de l'instruire sur l'OTAN. Cette organisation a été bien exposée aux troupes, et il y a d'autres moyens d'assurer l'information sur les actualités.

M. PEARSON: M. le ministre nous dirait-il quel était le coût du Bureau les années passées?

M. PEARKES: \$250,000.

M. PEARSON: Je demanderai à monsieur le ministre si l'on a pris des dispositions pour que les officiers d'unités reçoivent, sur les actualités, des instructions qui leur permettent de s'acquitter de cette tâche qui, ainsi que l'a dit le ministre, fait partie de leurs fonctions?

M. PEARKES: Oui, on s'est entendu à ce sujet avec les officiers d'état-major des divers commandements. Comme je l'ai déjà dit, il y a un grand nombre de publications que les officiers des unités peuvent se procurer. Ils peuvent également mettre à profit les diverses émissions de Radio-Canada.

M. CHAMBERS: Faut-il entendre, par les propos de monsieur le ministre, que le Bureau des actualités ne publie plus de plaquettes spéciales?

M. PEARKES: Il ne publie plus de plaquettes régulières sur les actualités.